

LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU**MARDI 28 AVRIL 2020**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS
Rudi Seghers, Directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent
Iris Van Laethem, responsable service social
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:
Excusé:

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H**EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.****A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE**

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14/04/2020

B. SERVICE FINANCIER

2. Service financier – Accès Belfius

C. PERSONNEL

3. Personnel – Personnel – Fermeture temporaire de l'entreprise de titres-services pour le nettoyage à domicile – Reprise
4. Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception
5. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement
6. Service social - Autre assistance
7. Service social - Droit à l'intégration sociale
8. Service social - Salaire vital équivalent
9. Service social - Initiative d'accueil local
10. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents
11. Service social - Emploi article 60§7
12. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition

13. Service social - Bureau de location sociale
14. Service social - Rap à Stapkantoor
15. Service social - Bureau de location sociale
16. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale
Audrey Monsieur



Le président - CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx /
xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel,
pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans
un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant
les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le
contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter
via le lien : : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer> .